

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 48

Artikel: La mère Trevougne et lo cosandâi
Autor: J.K.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dont nous avons déjà parlé l'année dernière et qui, aujourd'hui, a fait son chemin et devient une importante branche d'industrie, témoign l'annonce suivante que les fabricants publient à grand orchestre :

« Après de longues recherches et des efforts pénibles, le chef de notre fabrique d'articles de voyage a réussi à fabriquer des enfants artificiels qui crient tout comme de vrais enfants.

» On garantit que, dans un coupé de chemin de fer d'où partirait la voix d'un pareil *criard*, aucun autre voyageur n'oseraient monter, et nos honorables clients sont assurés par de pareilles mesures de précaution de voyager seuls.

» Un bébé artificiel (n° 1), criard de première catégorie, avec un timbre de voix tout à fait malicieux et une gradation réglée de sons, coûte 10 dollars (52 fr. 50.)

» Un bébé (n° 2), avec gémissements violents, lamentables et intolérables, coûte 5 dollars (26 francs).

» Un bébé ordinaire (n° 3), qui possède des cris stridents mais intermittents, 2 dollars (10 fr. 40).

» Le travail et solide et élégant. On garantit pour un an. »

Les monarques des Etats-Unis.

On lit dans un journal américain :

« Les Etats-Unis sont bien une République, cela est incontestable, et cependant ils possèdent chez eux des hommes qui exercent un véritable pouvoir royal et auxquels il ne manque que le titre de monarque. Comme des rois, ils tirent leurs revenus de taxes ; comme des rois, ils exercent une grande influence sur la législation ; comme des rois, ils dominent la volonté et le travail de milliers d'êtres humains. Ce qui les distingue des rois de l'Europe, c'est qu'ils sont plus riches qu'eux. Voici le roi Vanderbilt II ; nul ne connaît sa fortune ; il ne permet à personne de s'enquérir de sa liste civile. Son avoir est estimé à deux milliards. Il élève des palais, il achète des chefs-d'œuvre de peinture ; d'un seul coup il se fait l'acquéreur de 250 millions de francs de « bons 4 pour cent » ; il a la haute main sur plus de six mille lieues de chemins de fer. Il y a aussi le roi Gould, le fondateur de la dynastie de Wabash : il n'est pas si riche que Vanderbilt, mais il est plus habile. Il a pour royaume les lignes du chemin de fer du sud-ouest. Il dirige aussi à son gré toutes les lignes télégraphiques du pays. Il pourrait porter les titres de roi de Wabash, prince d'Erié, grand mogul de l'Union de l'Ouest et de grand-duc de l'Union pacifique ; ce n'est certes pas un pauvre monarque. Si ses sujets s'alarmraient et craignaient de perdre ce qu'ils possèdent, il les rassurerait en leur montrant quelques liasses de cinquante millions de dollars de sécurité qu'il tient en réserve. Nous avons tout un congrès de rois de chemins de fer. Huntington a ses domaines, qui s'étendent par l'Utah jusqu'à la Californie et de la Californie jusqu'à Mexico et à la Nouvelle-Orléans ; il a, en plus, quelques autres petits domaines dans la Virginie de l'Ouest. Villard règne aussi dans le Far-West, sur un territoire aussi grand que l'empire allemand. Aucun homme n'a le droit d'y poser

un seul rail sans sa permission. Le roi du commerce des tissus est mort et n'a pas laissé de successeur, mais nous avons quatre souverains miniers qui gouvernent l'immense royaume de Bonanzas, Tuckhey et les autres ; la dynastie des Astor possède des revenus à faire périr d'envie les potentats de l'Europe. Le roi de la Compagnie d'huiles *Standard* a une liste civile qui, durant ces dix dernières années, s'élevait à soixante-douze millions de dollars. Nous avons des reines douairières telles que M^{me} Stewart ou M^{me} Stevens, qui se croiraient dans la misère si elles ne disposaient que des revenus de la reine Victoria. Les souverains de l'Europe sont presque des mendians à côté des nôtres. »

Lausanne, le 28 novembre 1883.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*.

Le problème intéressant contenu dans votre dernier numéro offre une infinité de solutions.

En effet, les nombres demandés sont tous les quotients que l'on obtient en divisant 111111..., etc., par les nombres premiers 3, 7, 11, 13, 17, 23, etc., leurs carrés ou leurs produits.

Le nombre 111111..., etc., étant infini, il faut arrêter la division au premier zéro (ou au second ou au troisième, etc.), que l'on trouve pour reste. On obtient ainsi pour les quotients de la division du dit nombre par 3, 7, 9 (carré de 3), 11, 13, 17, 19, 21 (3 fois 7), 23, etc., les nombres 37 — 15873 — 12345679 — 101 — 8547 — 6535 9477124183 — 5847953216374269 — 5291 — 48309178743961 352657, etc.

Si l'on veut obtenir un produit composé uniquement du chiffre 5, il suffira de multiplier les nombres ci-dessus par 5 fois 3, 5 fois 7, 5 fois 9, 5 fois 11, 5 fois 13, etc.

Chacun peut faire la démonstration du problème en considérant le nombre 111111..., etc.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération.

H. DUVELUZ.

La mère Trevougne et le cosandâi.

— L'est onna misère què d'eintà on âbro, desai on dzo lo pére Guingue; vouaïquie lo troisiémo iadzo que metto dâi z'einto à mon cerisi dè Prâriond, po avâi dâi graffions, et dâo diablio se cein a volliu preindré !

— Eh bin ! se lài repond lo pére Gueliet, qu'etâi on farceu, se te vâo dâi z'einto que ne ratont pas, tè faut lè preindré su on monnâi, su on tessot et su on cosandâi, kâ se per hazâ y'ein a ion que ne preind pas, on est su que lè z'autro preignont adé.

Et po provâ son derè, ye racontâ que dein lo teimps iô lè menistrè interrogâvont la demeindze du su la chère lè grantès dzeins tot coumeint lè z'einfants, lo menistrè dè tsi leu démandâ à n'on monnâi :

— Récitez le huitième commandement ?

— Cein ne mè vouâitè perein, monsu lo menistrè; reponde lo monnâi, y'é remet lo moulin à mon valet.

Ora, po lè cosandâi, accutâ sta z'ice :

La mère Trevougne avâi ourdi tsi Boubena, lo tessot, po onna pice dè grisette avoué quiet le volliâvè revoudré se n'hommo et se fêre on cotillon po la demeindze.

Onnà né que Couqueni, l'ovrâi cosandâi à Zozo, étai venu veilli tandi que le couâisâi ai caïons, le lâi montrâ la grisette que Boubena avâi rapportâ et lâi démandâ diéro l'en fallâi po veti se n'hommo tot à nâovo.

Cé Couqueni, qu'étai dâo Simetâ, frequentâvè la serveinta ào syndiquo qu'étai assebin allemand, et l'étai per tsi Trevougne que cliaô dou z'amoeirâo sè baillivont rendez-vous.

Quand don la mère Trevougne sut diéro faillâi dè grisette po se n'hommo, l'aunâ avoué lo bré, copâ lo bocon et lo portâ lo leindéman tsi Gresallè, lo cosandâi que travaillivè por leu, ein lâi deseint dè fêre onna reguingotta, on gilet et on coulat, et que se restâvè oquè dévessâi onco férè dâi diétons.

Gresallè preind son passecarreau qu'avâi justo 'na demi-auna et quand l'a mésourâ la grisette, ye fâ :

— Mâ, mère Trevougne, n'ia pas moian dè tot cein férè avoué ce bocon dè grisette ; l'en foudrai ào mein onco cinq quarts d'aunès !

— Coumeint, n'ia pas prâo ! se repond la fenna, sarai bin lo nortse ! vourtron collègue Zozo a bin tot cein fé avoué on mêmbo bocon po l'hommo à la Lili qu'est bin asse gros et asse grand què lo min.

— Cein s'est pâo bin, repond Gresallè, après avâi ruminâ on petit momeint, et cein ne m'ebayè pas ; mâ lo bouébo à Zozo est bin de pe petit què lo min.

J. K.

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

III

Depuis longtemps Neufchâteau n'avait vu défiler pa-reil cortège. Une grande partie de la ville avait tenu à donner cette marque de suprême sympathie à l'excellent magistrat ; lui-même avait voulu accompagner la douce et chère compagne de sa vie jusqu'au champ de l'éternel repos.

Le cimetière de Neufchâteau est au bas de la ville, à peu de distance de la route d'Epinal. Midi sonnait lorsqu'on y arriva.

Le caveau, commandé trente heures auparavant par Anatole de Verchesne, se trouvait presque au fond du cimetière et à quelques pas de distance du mur d'enceinte : c'est à peine si les ouvriers avaient terminé leur triste besogne.

Là eut lieu une scène déchirante, une scène inoubliable. — C'était affreux de voir ce pauvre mari se tordre de douleur en face du cercueil de sa femme. Si plusieurs de ses amis ne l'eussent retenu, il se fut jeté lui-même dans la fosse béante pour s'ensevelir avec celle qu'il aimait plus que la vie.

Il fallut littéralement l'arracher de cette tombe et le ramener à son domicile. Si réellement le désespoir, comme on l'a dit tant de fois, avait la puissance de tuer ceux qu'il torture, M. de Verchesne fût mort du coup, mais la douleur ne tue pas. La scène que nous racontons en est une preuve de plus.

A cinq cents pas environ du cimetière, sur la route de Neufchâteau à Mirecourt, se trouvait depuis quelques jours une voiture de bohémiens. — D'où venaient-ils, où allaient-ils, personne n'eût pu le dire. Leurs enfants, sales et déguenillés, parcouraient les rues en offrant des corbeilles d'osier aux passants, des fauteuils pour pouponnes et des jardinières à des prix dérisoires. Quand le promeneur poursuivi se trouvait fatigué de leurs obses-

sions, il les envoyait promener, cela ne tirait pas à conséquence.

Depuis qu'ils avaient fait élection de domicile pour un temps indéterminé sur la route d'Epinal, on avait rarement rencontré en ville les parents de tous ces jeunes vagabonds. Vêtus d'une façon sordide, en velours d'Utrecht, qui n'avait plus, à proprement parler, ni forme ni couleur, ils baragouinaient entre eux un langage que les interprètes les plus asservis des cinq parties du monde n'auraient pu traduire, quelle que fût la langue. — Ces nomades n'étant rares nulle part, la population de Neufchâteau n'y avait fait aucune attention.

Vers quatre heures du soir, c'est-à-dire à la tombée du jour, tous les bohémiens étaient entassés, hommes, femmes et enfants dans les voitures, chacun versa le produit de la recette de la journée entre les mains de l'individu le plus âgé de la bande.

Il faut croire que la recette était faible, car deux des gamins reçurent une correction des plus brutales des auteurs de leurs jours.

— Fainéants !

— Imbéciles !

— Affreux garnements !

Tels étaient les trois dénominations, — supposant que nous comprenions le langage des Tziganes, — qui revenaient à tout instant sur les lèvres du chef de la famille.

— Dix sept francs quarante centimes aujourd'hui, il n'y a pas de l'eau à boire.

— C'est l'enterrement de la dame qui en est la cause, répartit un des enfants.

— Tout le monde y était, ajouta un autre, et quand nous offrions nos objets, on nous repoussait aussitôt.

Le chef lança un affreux juron.

— Et vous autres, continua-t-il en s'adressant aux deux femmes ?

— Si le gain a été faible, répondit la plus jeune, une brune jolie à croquer, qui pouvait avoir vingt ans environ, moi je rapporte en échange des renseignements qui peuvent nous être utiles.

— Parle, Zéphora.

— Eh bien ! maître Frantz, cette dame que l'on vient de mettre en terre et dont chacun s'occupe était riche.

— Après ? dit le chef des bohémiens.

— Elle était jeune et jolie.

— Ensuite ?

— Mariée il y a quelques mois à peine...

— Parle donc, damnée coquette ! cria avec colère celui que Zéphora avait appelé maître Frantz.

— Son mari, inconsolable, a voulu, paraît-il, qu'elle fût enterrée avec tout ce qui la faisait belle ; j'ai entendu dire que son cercueil contenait ses pierres précieuses, ses bijoux d'or, ses diamants.

— Eh bien ?...

— Eh bien !... tu ne comprends pas, Frantz ?...

Le chef des bohémiens releva la tête, tous les autres prêtèrent une oreille attentive.

— Non, fit-il, comme se parlant à lui-même, je ne comprends pas.

— Tu as l'intelligence paresseuse ce soir, ajouta Zéphora en posant ses deux mignonnes mains sur l'épaule de Frantz, et en donnant à sa voix une inflexion des plus caressantes, alors écoute :

Il va faire nuit noire ; dans quelques heures tout sera plongé dans le sommeil autour de nous ; les ténèbres seront des plus épaisse et le cimetière est à quelques pas...

— Achève.

— Vers minuit, il me semble voir en imagination trois ombres se glisser le long du chemin du champ des morts jusqu'au mur qui nous fait face ; il y a deux hommes et